

**COMPTE-RENDU CAP DE MUTATION – PREMIERE AFFECTATION DES INSPECTEURS  
AU 01-09-2016**

La CAP s'est terminée le 23 juin 2016. Nous avons constaté d'importantes modifications entre le projet et le mouvement définitif mais malheureusement certaines situations compliquées n'ont pas pu être solutionnées.

Au total, 5589 agents ont effectué une demande de mutation – première affectation (4904 titulaires, 179 LA, 182 EP, et 324 concours).

2306 agents figuraient au projet. 883 agents voient leur situation évoluer (346 d'entre eux obtiennent un vœu mieux placé à l'issue des suites, et 537 agents obtiennent une affectation alors qu'ils n'avaient rien au projet). Mais cette situation est surtout due aux rapprochements internes et mouvements internes, car sur 883 agents dont la mutation est modifiée entre le projet et le définitif, 581 bougent à l'intérieur de leur direction.

636 demandes de rapprochement ont été déposées. 563 ont obtenu leur rapprochement ou un vœu en liste normale mieux placé.

Par ailleurs, 42 agents ayant une situation de priorité nouvelle à faire valoir ont déposé une demande avant la veille de l'ouverture de la CAP (possibilité nouvelle offerte aux agents pour « compenser » la suppression du mouvement complémentaire). 18 ont obtenu leur rapprochement.

76 rapprochements restent en attente à l'issue de ce mouvement. A titre d'exemple, les directions du Puy de Dôme, d'Indre et Loire, de Haute-Garonne et du Maine et Loire figurent cette année parmi les plus difficiles à obtenir.

Ce qu'on remarque à la lecture du mouvement, c'est le haut niveau de coupure (ancienneté administrative du dernier agent rentré dans le département en mouvement normal hors priorités et postes à profil) de certains départements.

Ce mouvement est par ailleurs marqué par la suppression de la Délégation Centre qui entraîne de facto un surnombre à la RAN d'Orléans. Les réorganisations en cours et à venir laissent craindre le pire en matière de fluidité des prochains mouvements.

L'administration affiche un solde global positif d'environ 600 inspecteurs sur l'ensemble du territoire. Solidaires Finances Publiques conteste le mode de calcul de l'administration dans la mesure où de nombreux inspecteurs ne seront pas effectivement en poste au 1<sup>er</sup> septembre. Par exemple, les 685 agents issus de l'examen professionnel, de la liste d'aptitude ou concours, prendront leur poste soit au 1<sup>er</sup> janvier 2017, soit au 1<sup>er</sup> mars 2017. Et de toute façon, le tagerfip est loin de répondre à tous les besoins des services, d'où notre demande d'appel à la liste complémentaire..

Devant les nombreuses situations non réglées et l'ensemble des points soulevés dans notre déclaration liminaire, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre le mouvement présenté l'administration.

Rapprochements externes en attente à l'issue du mouvement au 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

Dir.	RE en att.	Dir.	RE en att.	Dir.	RE en att.	Dir.	RE en att.
02	1	22	1	45	3	75	1
06	1	27	1	49	4	77	1
10	1	28	1	54	1	78	1
11	1	31	4	59	1	83	1
12	1	33	3	63	16	86	1
13	2	34	1	65	1	87	1
14	2	35	1	66	1	88	1
15	1	37	7	68	2	91	1
18	1	40	1	69	2	MA	2
2B	1	42	1	71	1	RE	1